



## Termes de référence

<b>Unité</b>	Gouvernance / État de Droit
<b>Projet</b>	Initiative Spotlight
<b>Fonction</b>	Expert/e thématique en renforcement des capacités
<b>Lieu d'Affectation</b>	Port-au-Prince, Haïti
<b>Durée de la consultation</b>	6 mois. (Avec possibilité d'extension)
<b>Type de contrat</b>	Consultant individuel (IC)
<b>Date du début</b>	1 mai 2023

### 1- Contexte

Le programme Spotlight Haïti 2020-2023 est une initiative conjointe du système des Nations Unies et de l'Union européenne en partenariat avec le gouvernement et la société civile. Haïti est l'un des pays des Caraïbes à bénéficier de cette initiative transformatrice.

Haïti est déclaré éligible au financement de la Spotlight Initiative (SI) car il se caractérise par un niveau élevé de violence basée sur le genre. En ce qui concerne la violence physique, 29% des femmes âgées de 15 à 49 ans ont été victimes de violence physique depuis l'âge de 15 ans. Parmi les femmes non célibataires, 45% du temps, cette violence a été commise par le mari / partenaire actuel. En termes de violences sexuelles, 12% des femmes (1/8 de femmes) ont été victimes des violences sexuelles. La violence domestique (émotionnelle, physique ou sexuelle) subie par les femmes âgées de 15 à 49 ans en union ou en rupture est courante en Haïti. Il suit une tendance à la hausse depuis 14 ans. Après être restée stable autour de 30% en 2005-06 et 2012, elle est passée à 34% en 2016-2017.

Le programme pays Spotlight a pour objectif de contribuer à mettre fin aux violences familiales, notamment celles que subissent les femmes et les filles de la part des membres de leur entourage ou partenaires. Il est adossé sur une théorie du changement conséquente et une analyse fine des problématiques, et tire avantage des expériences et leçons apprises des programmes antérieurs qui structurent les stratégies opérationnelles mises en place pour garantir son efficacité.

Afin de parvenir à opérer un changement significatif, le programme pays « Spotlight » s'articulera autour de six piliers dont le Pilier II qui vise à *renforcer les capacités des institutions nationales et locales chargées de l'application des lois et de la planification stratégique en vue de mieux intégrer l'élimination des violences faites aux femmes et aux filles FFT dans les stratégies et budgets nationaux, sectoriels et locaux* ;

## **2- MISSIONS ET RESPONSABILITES DU OU DE LA CONSULTANT/E**

Sous la supervision de la cheffe du projet, l'expert/e en renforcement des capacités aura la responsabilité de s'assurer de la bonne mise en œuvre des activités relatives au renforcement des capacités des acteurs ciblés par le projet. Il/elle sera responsable particulièrement de la mise en œuvre des interventions de certaines activités du Pilier II et des autres activités de renforcement de capacités du projet.

- Assurer la liaison entre le projet et les différentes institutions étatiques, les organisations de la société civile qui sont concernées par les activités de renforcement de capacités ;
- Animer des groupes de travail, des espaces de réflexion et d'échanges ;
- Appuyer la mobilisation des ressources techniques et matérielles nécessaires pour la réalisation des activités du Pilier II et des autres activités de renforcement de capacités du projet ;
- Apporter un appui technique dans le développement des notes conceptuelles et des termes de référence des activités ;
- Appuyer les experts thématiques et les partenaires dans la conception de programme de formation, la mise en œuvre et l'évaluation participative des actions pour ce volet d'activités ;
- Coordonner les ateliers de consultations et de formations prévues, tant sur le plan technique et opérationnel et la coordination avec les autres experts qui doivent y prendre part ;
- Contribuer à l'organisation des missions d'appui et l'évaluation finale des activités de formation et de renforcement de capacités ;
- Veiller à l'intégration des aspects genre, inclusion et environnement dans la mise en œuvre des activités qu'à la formation et la sensibilisation des partenaires en ces matières ;
- Faire le suivi de la mise en œuvre des actions de renforcement de capacité et collecter toutes les évidences y relatives ;
- Assure la validation de tous les produits et livrables par les différentes parties prenantes ;
- Assurer la production des rapports techniques préliminaires, intermédiaires et finaux des activités avec la collaboration du responsable de suivi, les experts thématiques et les partenaires relativement au format proposé par la coordination de Spotlight en prenant en compte les indicateurs du programme en lien avec le Pilier II particulièrement.

## **3- RÉSULTATS ATTENDUS**

Au terme de cette consultation, les résultats suivants sont attendus :

- Toutes les ressources techniques, matérielles pour la mise en œuvre des activités du pilier II

sont mobilisées. Les activités de formation et renforcement des capacités institutionnelles du projet sont réalisées relativement au plan de travail soumis et validé ;

- Les produits des activités sont validés et remis officiellement aux acteurs thématiques concernés.
- Les rapports et évidences des différentes activités sont collectés

#### 4- LIVRABLES

Il est attendu du consultant la production de trois (3) livrables :

- Un plan de travail et une méthodologie relative à la mise en œuvre des activités décrites dans les présents Termes de Référence (TDR) ;
- Un rapport d'étape mensuel sur la réalisation des activités décrites dans le cadre desdits TDR ;
- Un rapport final sur les activités réalisées durant la consultation.

#### 5- DURÉE DE LA CONSULTATION

La consultation aura une durée de 6 mois. Le/la consultant/e devra s'organiser pour produire les résultats et les livrables attendus.

#### 6- QUALIFICATIONS DU / DE LA CONSULTANT/E

La consultation sera confiée à toute personne qui répond aux qualifications et compétences suivantes :

<b>Éducation</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Diplôme universitaire de niveau maîtrise + 5 ou Bac + 7 en sciences sociales</li></ul>
<b>Expériences</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Expérience professionnelle de 5 ans dans le renforcement de capacités ; Bonne connaissance des outils de pédagogie et andragogie et de formation des adultes ;</li><li>• Bonne connaissance et expérience sur la problématique de la violence faite aux femmes et filles en Haïti ;</li><li>• Connaissance dans l'intégration des thèmes transversaux (surtout le genre et l'environnement) dans des interventions ;</li><li>• Cadre expérimenté, connaissant le fonctionnement de l'Etat et particulièrement le contexte institutionnel ;</li><li>• Expérience en matière d'appui institutionnel et le renforcement des capacités organisationnelles des structures étatiques avec une expérience pertinente en matière de développement des politiques, programmation, budgétisation, suivi évaluation et réformes sectorielles ;</li><li>• Maîtrise des méthodes de facilitation des cadres de concertation et de coaching des cadres gestionnaires des services publics ;</li><li>• Des connaissances dans la gestion des ressources humaines constituent un atout ;</li></ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bonnes aptitudes à la communication, au partage du savoir-faire et au relationnel ;</li> <li>• Grande capacité de travailler dans un milieu multiculturel et multidisciplinaire ;</li> <li>• Parfaite maîtrise du français et de la rédaction de rapports, de même que l’outil informatique (Word, EXCEL, POWER POINT, etc....).</li> <li>• Bonne connaissance des agences du système des Nations Unies, constituerait un atout considérable.</li> </ul>
<b>Langues requises</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une bonne maîtrise de la langue française est exigée pour la rédaction des rapports.</li> <li>• Une bonne maitrise de l’anglais serait un atout.</li> </ul>

#### **7- DURÉE, LIEU DE LA MISSION, SUPERVISION**

La consultation se déroulera sur 4 mois et sera réalisée à Port-au-Prince avec des possibilités de déplacement dans les zones cibles du projet. Les frais de déplacement seront à la charge du projet. Le/la consultant/e national/e soumet ses rapports et rend compte de sa mission à la la Spécialiste de programme de l’Initiative Spotlight.

#### **8- Modalités de paiement**

Les paiements se feront sur une base des livrables définies et validés dans le plan de travail. Un rapport d’étape mensuel sur les avancées doit être soumis pour soutenir les demandes de paiement. Les frais de mission sera pris en charge par le programme. Les frais de déplacement seront à la charge du projet.

#### **Dossier de Candidature**

Les dossiers de candidature doivent être envoyés via Quantum.

**N.B : les candidatures féminines sont fortement encouragées**